



FOUILLE SURPRISE !!!

Ce mercredi 10 Avril 2019, la Direction locale a mené avec l'appui de la Police Nationale, de la Gendarmerie, de la Douane ainsi qu'une équipe cynophile une fouille surprise au parloir.

Le bilan est très positif, avec deux téléphones portables, 272 gramme de résine de cannabis, de l'alcool, de l'alimentation en tous genres, des espèces (300Euros), des médicaments....

Le bureau local FO dénonce une nouvelle fois, l'article 57 de la loi pénitentiaire, qui n'est pas adapté et qui met au quotidien les personnels en danger. **Comment expliquer que la sécurité ne soit plus prise au sérieux quand l'accès à un match de foot est plus sécurisé que pour entrer en prison ???**

Pas de fouille systématique au retour des parloirs, pas de palpations des familles, **tout va bien en prison...c'est une vraie passoire !!!**

L'amateurisme de nos têtes pensantes a déjà prouvé, à plusieurs reprises, ses limites.

Madame la ministre doit être garante de la sécurité de ses personnels, peut on dire que nous le soyons aujourd'hui ???

Le bureau local FO Bois d'Arcy félicite l'ensemble des personnels tous corps et grades confondus ayant participé à la réussite de cette opération.

Le bureau local FO Bois d'Arcy prend acte de la volonté de la Direction locale, et remercie les équipes de Police, Gendarmerie, Douane pour leur professionnalisme et le succès de cette fouille inopinée. Conscient de la complexité pour mobiliser les équipes pour ce genre d'opération.

Le bureau local FO Bois d'Arcy souhaite que ce genre de fouille puisse avoir lieu plusieurs fois dans l'année.

Bois d'Arcy le 11 avril 2019